

LA COLLINE
THÉÂTRE NATIONAL

POUR

AU-

TRUI

création

texte et mise en scène

Pauline Bureau

21 septembre –
17 octobre 2021

Pour autrui

texte et mise en scène **Pauline Bureau**

avec

Yann Burlot Jorgen Franker, Patrick Chassagnac

Martine Chevallier La chirurgienne Dominique Klotz, Jeanine Chassagnac

Nicolas Chupin Alexandre Briaud

Rébecca Finet Kate Chassagnac, L'hôtesse de l'air

Sonia Floire La mère de James, Claire Rotman

Camille Garcia Océane

Maria Mc Clurg Rose Hutchinson

Marie Nicolle Liz Chassagnac

Anthony Roullier Un homme d'affaires, Le père de James,
L'échographiste, L'interne, L'employé du bureau de l'état civil

Maximilien Seweryn Jim Hutchinson, Mohamed Abdel Wahab

et à l'image **Rose Josefsberg Fichera** Lia et **Jason Kitching** Luke

scénographie et accessoires **Emmanuelle Roy**

composition musicale et sonore **Vincent Hulot**

costumes **Alice Touvet** vidéo **Nathalie Cabrol**

lumières **Laurent Schneegans** dramaturgie **Benoîte Bureau**

collaborations artistiques **Cécile Zanibelli** et **Léa Fouillet**

perruques, coiffures et maquillage **Catherine Saint-Sever**

construction marionnettes **Carole Allemand** et **Sophie Coeffic**

conseil en manipulation des marionnettes **Jean-Michel D'Hoop**

manipulation des marionnettes **Camille Garcia**

conception des surtitres **Uli Menke**

traduction en anglais **David Pickering**

traduction en arabe **Mireille Maalouf**

cheffe opératrice tournage **Florence Levasseur**

cadreur tournage **Jérémy Secco**

régie générale **John Carroll**

production – développement **Maud Desbordes**

administration **Claire Dugot** logistique **Laura Gilles-Pick**

décor réalisé par **les ateliers de La Colline – théâtre national**

AUTOÏNE 2021

Grand Théâtre

du 21 septembre au 17 octobre

le mardi à 19h30, du mercredi au samedi à 20h30 et le dimanche à 15h30

relâche dimanche 26 septembre • durée estimée 2h20

spectacle en français et en anglais surtitré en français

création à La Colline

production La part des anges

coproduction La Colline-théâtre national, Le Volcan – Scène nationale du Havre,

Les Théâtres de la Ville de Luxembourg, L'Espace des Arts – Scène nationale de

Châlon-sur-Saône, Théâtre Dijon-Bourgogne – Centre dramatique national,

La Comédie de Colmar – Centre dramatique national, Le Bateau-Feu – Scène nationale

de Dunkerque, Le Théâtre des Quartiers d'Ivry – Centre dramatique national.

Le spectacle a reçu l'aide à la création du département de Seine-Maritime et le soutien de la Cie MidiMinuit. Remerciements à Moflon Technology. La part des anges est conventionnée par le ministère de la Culture / DRAC Normandie et la Région Normandie.

L'autrice remercie toutes celles et tous ceux qui lui ont fait confiance, ont accepté de lui donner de leur temps et de lui raconter leurs histoires pour écrire ce spectacle.

En parallèle de ces interviews, un certain nombre de livres l'ont accompagnée, parfois écrits par ceux-là même qui avaient bien voulu lui apporter leurs témoignages :

Interdits d'enfant de Sylvie et Dominique Mennesson, *Lorsqu'on n'a que l'amour*

de Sarah Levine et Aimée Melton, *Qu'est-ce qu'elle a ma famille ?* de Marc-Olivier

Fogiel, *Filiation, origine, parentalité* d'Irène Théry et Anne-Marie Leroyer.

Remerciements à Gregory Defleur et Kelly Rivière

Audiodescription

Le spectacle est proposé en audiodescription à destination des spectateurs aveugles et malvoyants, le **mardi 5 octobre à 19h30** précédée d'une découverte tactile du décor et le **dimanche 10 octobre à 15h30**. Réalisation Dune Cherville pour Accès Culture

régie générale **Muriel Dornic** régie son **Laurent Courtaud**

régie vidéo **Igor Minosa** et **Stéphane Trani** régie lumières **Olivier Ruchon**

technicien HF **Ruelgo Onni** technicien lumières **Pascal Levesque**

cintrier **Antoine Mary** machinistes **Franck Bozzolo** et **Ruben Veau**

habillage **Ornella Voltolini** accessoires **Juliette Lefort**

sur la route

25 et 26 novembre 2021 Le Bateau Feu – Scène nationale de Dunkerque
5 et 6 janvier 2022 Les Quinconces L'Espal – Scène nationale du Mans
20 et 21 janvier 2022 Le Volcan – Scène nationale du Havre
28 et 29 janvier 2022 L'Espace des Arts – Scène nationale de Chalon-sur-Saône
4 février 2022 L'Avant-Seine – Théâtre de Colombes
9 et 10 février 2022 L'Azimut Firmin-Gémier – Châtenay-Malabry
22 février 2022 Scènes du Golfe – Vannes
9 et 10 mars 2022 La Comédie de Colmar – Centre dramatique national
du 15 au 18 mars 2022 La Comédie de Saint-Étienne – Centre dramatique
22 et 23 mars 2022 La Filature – Scène nationale de Mulhouse
du 29 mars au 1^{er} avril 2022 Théâtre Dijon Bourgogne – Centre dramatique national

rendez-vous

Nouvelles parentalités

samedi 25 septembre

Rencontre avec **Pauline Bureau** et **Irène Théry**, sociologue de la famille
À l'occasion de la création du spectacle, le *Wonderland* et *La Colline* vous invitent
à dialoguer autour de la notion de filiation en France.

entrée libre sur réservation – contactez-nous@colline.fr

Informations et horaire sur www.colline.fr

Wonderland, espace L'Agora – 103 cours de Vincennes, Paris 20^e

mk2 Curiosity invite Pauline Bureau

Conçu comme une chambre d'écho de la création, cet espace en ligne présente durant
un mois textes, films, podcasts et images comme autant de voyages au cœur du tabou
de l'infertilité et du long parcours pour enfin donner naissance.

à partir du 23 septembre sur www.mk2curiosity.com

Le texte du spectacle augmenté de photos, musiques et vidéos est disponible
gratuitement en ligne. Scannez le QR code pour y accéder.



Alexandre – *Je ne peux pas faire ça, Liz, je suis désolé. Ça ne me ressemble pas. C'est contraire à tout ce en quoi je crois.*

Liz – *Tu crois à quoi ? Je te parle de don, de lumière, de sororité, d'entraide. Tout ça, tu n'y crois pas ?*

Alexandre – *Je ne sais pas. Ce n'est pas comme ça que j'imaginai les choses.*

Liz – *J'aurais voulu aussi fonder une famille autrement mais ça n'est pas possible. Alors, on fait quoi ?*

Écoute Alex, dans mon métier, je fais ce qu'on appelle des mises à plat de la situation. Alors voilà. Je suis une femme infertile de 35 ans qui n'a plus d'utérus. Ce n'est pas du tout la vie que j'imaginai. Mais c'est ma réalité. Je me débats avec ça et j'essaie de ne pas me noyer. Passées la colère que ça m'arrive à moi et la pensée que je ne m'en remettrai jamais, je fais quoi ? Je vis avec toi et avec ça, et on essaie d'écrire une suite qui nous convienne à cette histoire. Non ? Parce que ce qui nous arrive, ce n'est pas de notre responsabilité et on ne peut rien y changer. Mais ce qu'on en fait, ça dépend de nous. Avec des cartes pourries, on peut faire une belle partie.

La fragilité du vivant

Dialogue avec Pauline Bureau — juin 2021

Quelle est l'histoire de *Pour autrui* ?

L'histoire débute comme une comédie romantique. Une femme et un homme ont un coup de foudre et l'envie d'avoir un enfant mais tout ne se passe pas comme ils l'avaient prévu. Ils vont vivre des montagnes russes émotionnelles et tracer un chemin singulier pour fonder leur famille. J'avais envie de raconter la façon dont la vie ne vous conduit pas toujours là où vous l'aviez imaginé, la violence des situations auxquelles on peut être confronté et la beauté de certains moments.

Il y a des éléments très personnels dans ce spectacle ?

Oui en effet, disséminés un peu partout, et parfois même sans que je m'en aperçoive. J'ai deux enfants et je me suis souvent dit durant mes grossesses que l'on racontait peu ces moments suspendus où l'on est deux dans un corps. J'avais envie de prendre le temps de suivre ces neuf mois sur le plateau, de parler de l'attente aussi.

Et puis il y a d'autres éléments pour lesquels je me suis inspirée, entre autres, de mon histoire personnelle. La fausse couche ou le cancer sont des épreuves que j'ai traversées ces dernières années. J'ai pu ressentir intimement le lien entre la vie et la mort, la fragilité du vivant, et j'ai eu envie de parler, concrètement, de l'émotion, de l'hôpital, cet endroit incroyable où la vie arrive et où la mort rôde, de ces moments où la vie tremble. Cela reste des événements tabous encore aujourd'hui, d'autant plus durs à affronter que l'on croit que l'on est seul.

Est-ce un projet récent ?

J'avais depuis longtemps l'idée de faire un spectacle sur la gestation pour autrui, qui me semble l'un des territoires d'inégalités puissantes qui existent aujourd'hui dans notre pays. Puis j'ai été percutée par le réel et sais très bien depuis lors les limites d'un corps. À l'hôpital j'ai

fait des rencontres avec des femmes qui m'ont raconté leur histoire et ont donné de la chair à ce projet de création. Puis j'ai mené le même type de travail documentaire que pour mes précédents spectacles : j'ai rencontré des femmes qui avaient eu recours à la GPA ou qui avaient porté un enfant pour une autre personne, des experts, une avocate spécialisée, la sociologue Irène Théry. En m'appuyant sur ces récits de vie et mon histoire personnelle, j'ai tissé ce spectacle malgré les thèmes parfois difficiles qu'il aborde, de manière à ce qu'il aille vers la lumière et vers la joie.

C'est l'histoire d'une gestation pour autrui. S'agit-il d'un plaidoyer ?

Ce n'est pas un spectacle théorique ou documentaire sur la GPA. Dans la société aujourd'hui, il me semble que l'on parle beaucoup de GPA mais que l'on ne la raconte pas. Dans ce récit ce qu'il m'importe de traverser ce sont les parcours individuels des personnages, leur trajectoires singulières, dans leurs dimensions spirituelle, poétique et politique. Il ne s'agit pas d'expliquer ce qui est bien ou mal ou d'exposer des opinions diverses. Parce que la vie m'a appris que l'on peut avoir un avis, être confronté à certains événements et en changer ! La vie nous rappelle parfois à l'ordre, somme toute, nous décidons de certaines choses mais certainement pas de tout. Les cartes nous sont distribuées et nous jouons la partie. Et dans ce jeu, la violence, la fragilité, le merveilleux et le dégueulasse se côtoient. Chacun navigue comme il peut.

Je souhaitais également interroger les notions de filiation et de famille, dont la définition a beaucoup évolué depuis les années 1980, sans que la loi évolue au même rythme. Je vois bien autour de moi une variété de façons d'être parents aussi bien que de modèles familiaux possibles, et à l'intérieur de ces familles, autant de façons différentes de créer du lien. Parler de ce que représente fonder une famille aujourd'hui, dans toute cette diversité, est me semble-t-il une manière de raconter quelque chose de notre monde.

Pour autrui vient après d'autres spectacles qui abordaient la question politique du corps des femmes. Peut-on dire qu'il s'inscrit dans la même veine ?

Étonnamment, quand on est une femme et qu'on parle de soi, on retrouve toujours une question politique : nos corps sont constamment traversés par la politique. Nos personnes comme nos corps restent un enjeu politique.

Hors la loi traitait de la question du corps des femmes dans les années 1970, c'était un projet, pensé pour la Comédie-Française, sa troupe et son histoire. La version contemporaine de cette réflexion est la gestation pour autrui, la manière dont l'État continue d'interférer avec le corps des femmes, à penser qu'elles ne savent pas exactement ce qu'elles font quand elles prennent une décision qui les concerne, à les empêcher de porter un enfant pour autrui parce qu'il a été décidé de ce que chaque femme peut et doit faire avec son corps.

Mais, comme pour l'avortement, il y a un sens de l'Histoire. Aujourd'hui il est scientifiquement possible de faire une GPA avec le matériel génétique du couple d'intention, ou un matériel génétique autre que celui de la femme qui porte le bébé. Ce qui a été inventé ne sera pas désinventé. De nombreux de pays se dirigent vers une légalisation de la GPA.

Il y a dans cette création un intérêt plus marqué pour la question écologique. Pourquoi ?

Dans le spectacle, l'éveil écologique des personnages est, tout d'abord, lié à la prise de conscience, du fait de la maladie, de l'existence des perturbateurs environnementaux. Au niveau individuel, la naissance et la mort sont toujours un mystère : qu'est-ce qui fait que la vie se crée, que la vie s'en va, que les cellules se transforment ? Et au niveau collectif, des tendances s'affirment et l'explosion des maladies liées aux perturbateurs environnementaux en est une.

Ensuite, cet éveil écologique est lié au fait de devenir parents, de ne pas délaissier la responsabilité de notre génération face à la dérégulation héritée de nos propres parents. Réaliser que le monde que l'on est en train de construire est celui que nous laisserons à nos enfants et aux enfants de nos enfants. Cette prise de conscience crée une urgence.





ERI A HOSPI

SU

ROCK

ROCK - BUT

SINCE 19

Les valeurs attachées à la filiation charnelle (parent dit « biologique ») et à la filiation élective (parent dit « social ») se sont affirmées simultanément depuis plusieurs décennies. C'est la même société qui, d'un côté, a institué l'adoption plénière, favorisé l'adoption internationale et valorisé le lien adoptif, et qui, de l'autre, a mis en place des moyens sans précédent pour lutter contre la stérilité et permettre aux couples qui le souhaitent d'engendrer les enfants tant désirés.

Pourquoi opposer, comme si elles étaient nécessairement concurrentes, deux façons d'établir la filiation qui coexistent très pacifiquement dans notre société ? Pourquoi chercher obstinément à les hiérarchiser, alors que nous ne sommes prêts à renoncer ni à l'une ni à l'autre, et que la hiérarchie des filiations est justement ce que nous avons banni de notre droit commun ?

Ces interrogations redoublent d'intensité quand on aborde la question la plus controversée : l'engendrement avec tiers donneur. Que le don reçu soit un don de sperme, d'ovocyte, d'embryon ou de gestation — dans les pays qui l'autorisent —, lorsqu'un couple fait appel à un tiers donneur, ils sont souvent nommés « parents d'intention ».

Mais les parents d'intention ne sont pas devenus parents uniquement en faisant acte de volonté. À la différence des adoptants, ils ont bel et bien fait naître un enfant, dont l'un des deux est un parent « biologique ». Et, de fait, ce couple, où l'un procrée et l'autre pas, unit au sein d'un même projet parental et pour que naisse un même enfant les deux valeurs que le débat français s'obstine à opposer. Il nous signifie aussi bien le prix immense attaché au fait de devenir parent en transmettant la vie à un enfant, que le prix immense attaché au fait de pouvoir devenir parent sans procréer.

Repères législatifs de la GPA en France

31 mai 1991 La Cour de cassation estime dans un arrêt que toute convention établie entre une femme prête à porter un enfant pour une autre, même à titre gracieux, « contrevient au principe d'ordre public de l'indisponibilité du corps humain ». Elle énonce aussi que, en cas de GPA d'un couple hétérosexuel, la mère d'intention ne pourra pas établir un lien de filiation par adoption.

29 juillet 1994 La loi bioéthique interdit la GPA en stipulant que « toute convention portant sur la gestation pour le compte d'autrui est nulle ». Cette interdiction repose sur l'indisponibilité du corps et de l'état des personnes.

2008 La Cour de cassation s'oppose à la transcription sur les registres de l'état civil français d'actes de naissance établis à l'étranger pour des enfants nés d'une GPA.

2014-2018 Appelée à statuer sur les cas de parents d'enfants nés de GPA aux États-Unis, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) condamne à cinq reprises la France pour le refus de reconnaître les enfants nés d'une mère porteuse à l'étranger.

Avril 2019 La CEDH rend un avis public consultatif dans lequel elle considère que la filiation doit être reconnue pour la mère d'intention qui a désiré et élevé l'enfant, sans trancher entre l'adoption ou la transcription directe.

Décembre 2019 La Cour de cassation ordonne la transcription complète de l'acte de naissance de trois enfants nés par GPA à l'étranger. Cette décision fait jurisprudence mais ne lève pas l'interdiction.

29 juin 2021 Adoption du projet de loi bioéthique en lecture définitive dont l'article 1 acte l'ouverture de la PMA aux femmes célibataires et à celles en couple lesbien. C'est l'épilogue de deux années de débats, émaillés de manifestations et de passes d'armes. Concernant les enfants nés de GPA à l'étranger, la loi ne règle pas la question de la reconnaissance de leur filiation, en prévoyant qu'elle doit être « appréciée au regard de la loi française ».

*C'est un don qu'elles font, ces femmes.
Si on pense que donner c'est forcément
perdre quelque chose alors on ne peut pas
comprendre.*

Pauline Bureau, *Pour autrui*

Pauline Bureau

Après ses études au Conservatoire national supérieur d'art dramatique (promotion 2004), elle fonde la compagnie La part des anges avec les actrices et acteurs qui sont toujours au cœur de ses spectacles aujourd'hui. Elle met en scène un certain nombre de textes de théâtre et de matériaux divers avant d'écrire elle-même *Sirènes* en 2014. L'écriture devient alors le centre de sa pratique et, depuis, elle met en scène ses propres textes. Suivent *Dormir cent ans*, spectacle jeune public présenté à La Colline en 2018, *Mon cœur* et *Féminines*, qu'elle crée avec les acteurs de sa troupe et *Hors la loi* avec les acteurs de la Comédie-Française.

Ses créations sont jouées à Paris et en tournées en France ainsi qu'à l'étranger. En parallèle de ce chemin, Pauline Bureau a mis en scène plusieurs opéras.

Consciente de la sous-représentation des écritures de femmes sur nos plateaux, elle travaille également à l'émergence de nouvelles voix en produisant des spectacles écrits par des femmes : *Les Bijoux de pacotille* de Céline Millat Baumgartner et *Constellation(s)* de Léa Fouillet.

Mises en scène de ses propres textes

2014 *Sirènes* Prix Nouveau talent théâtre de la SACD

2017 *Dormir cent ans* Molière du spectacle jeune public 2017 et Prix du Public et du Jury du Festival Momix en 2017

2017 *Mon cœur*

2018 *Cet été – La rencontre*

2019 *Hors la loi* une production de la Comédie-Française

2019 *Féminines* Prix de la Critique 2020 Meilleure création d'une pièce en langue française et Prix Théâtre SACD 2020

*Oui. Oui, mon poussin, tu étais là,
tu n'étais pas encore née,
mais tu étais là.
Dans le désir de tes parents.*

Pauline Bureau, *Pour autrui*